21 juin 2016 – Le pôle de compétitivité Alsace BioValley, dédié aux innovations thérapeutiques, vient d'élire son nouveau Conseil d'Administration. Séverine Sigrist, Présidente du Pôle depuis 2014 et par ailleurs Présidente-fondatrice de la start'up Defymed, a été réélue à l'unanimité.
Deux nouveaux membres intègrent par ailleurs l'équipe de gouvernance, dont un représentant lorrain : Pascal Voiriot, Président de Banook (acteur lorrain spécialisé dans l'analyse d'électrocardiogrammes pour les tests cliniques) et Philippe Lavalle, Responsable de l'Axe Santé au sein de l'Institut Carnot Mica. Cette nouvelle équipe aux talents particulièrement complémentaires permettra d'accentuer la dynamique du Pôle dans un contexte aux multiples perspectives.

Sous la houlette de sa Présidente, Séverine Sigrist, et de son Directeur Général, Didier Frommweiler, le Pôle Alsace BioValley vient de tenir son assemblée générale annuelle.

Ce temps-fort fut l'occasion de renouveler une partie de son Conseil d'Administration et d'accueillir 2 nouvelles compétences. Participeront ainsi désormais à l'orientation stratégique du Pôle :

- **Philippe Lavalle**, Responsable de l'axe Santé au sein de l'Institut Carnot Mica, Directeur de Recherche à l'Inserm au
sein de l'Unité 1121 "Biomatériaux et Bioingénierie"

- **Pascal Voiriot**, Président de Banook

Le Pôle se félicite tout particulièrement **d'accueillir un membre lorrain**, signe de son ouverture aux territoires de la nouvelle région Grand Est.

Autre changement :

Damien Tuleu (Vice-Président / Directeur Business Unit Biomonitoring de Merck Millipore) succède à Nicolas Schaltenbrand (Directeur de Quintiles France) au poste de Vice-Président du collège "Entreprises".

Serge Potier, Vice-président de l'Université de Strasbourg, conserve sa qualité de Vice-Président du collège "Recherche-Formation".

Cette journée a permis également de dresser **un bilan des derniers temps-forts** et succès du Pôle, parmi lesquels :

· **l'obtention du Label Gold**, label européen qui souligne la reconnaissance de la qualité du Pôle dans ses pratiques, services et organisation (seulsÂÂ 15 pôles de compétitivité français sur 69 ont obtenu à ce jour ce Label Gold)

· **sa performance sur deux indicateurs clés** : un taux de financements privés plus que doublé en 2 ans (atteignant les 50 % en 2015, comme souhaité par l'Etat) et un nombre de membres en belle augmentation (+ 21 % d'entreprises en 2015 vs 2014)

· **l'organisation à Strasbourg en décembre 2015 de BioFIT, l'une des plus grandes conventions d'affaires européennes dans le transfert de technologies** dans la santé qui a réuni près de 1 150 acteurs publics et privés de l'innovation.

· **le succès de la candidature FrenchTech "Medtech"**, portée par l'Eurométropole de Strasbourg et la métropole de Mulhouse, candidature à laquelle le Pôle Alsace BioValley a contribué

· **la conclusion d'un nouveau partenariat international** avec Biowin, cluster Santé de Wallonie (Belgique)

· **des avancées concrètes sur le projet majeur de Campus des Technologies Médicales** (acquisition de terrains pour de futurs hébergements d'entreprises, réflexion sur la création d'une offre de services aux entreprises et création d'une identité pour ce campus)

· **le lancement avec succès d'un nouveau service de compétences à temps partagé** (mise à disposition d'un expert administratif et financier mutualisé)

La nouvelle équipe de gouvernance du Pôle est donc désormais en ordre de marche pour piloter le Pôle à l'aulne de **multiples perspectives** :

· **l'ouverture du Pôle aux territoires de la nouvelle région du Grand Est**. Cette priorité importante s'est déjà concrétisée en
février dernier par un partenariat de coopération signé entre les 6 pôles de compétitivité du Grand-Est. Désormais, ces derniers partagent leurs bonnes pratiques. Ainsi par exemple, Alsace BioValley partage son expertise en accompagnement à la levée de fonds avec le label EIP. Les Pôles souhaitent également mutualiser les forces et compétences de leurs réseaux respectifs. Enfin, ils s'organisent pour accélérer l'émergence d'innovations sur trois axes prioritaires (matériaux agro-sourcés, réalité augmentée et objets connectés).
En parallèle, Alsace BioValley va partir à la rencontre des acteurs socio-économiques clés implantés sur le Grand-Est (métropoles, CCI, entreprises…).

· **le lancement de nouveaux services à ses entreprises,** comme par exemple l'accompagnement de projets européens.

· **la concrétisation de nouveaux événements d'envergure.** Grâce à Alsace BioValley et à ses partenaires Eurasanté et le Pôle NSL, Strasbourg devrait ainsi accueillir en 2017 une 2e édition de la Convention d'affaires européenne BioFIT. En 2018, c'est une nouvelle manifestation d'envergure dans le domaine cette fois du transfert de technologies dans les technologies médicales qui devrait être portée par le Pôle.

· **la contribution sur de multiples projets émergents dans le cadre de la Frenchtech et de l'Industrie du Futur.** Alsace BioValley a par exemple candidaté à l'appel à projets national pour assurer les fonctions de Secrétaire national en santé au sein de la FrenchTech.

Ces perspectives interviennent dans le **contexte d'évaluation nationale des pôles**, dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.
Rappelons que les missions du Pôle sont toujours réalisées
en partenariat avec de nombreux acteurs socio-économiques
, parmi lesquels l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, l'Adira, Alsace Innovation, les CCI d'Alsace, la SATT Conectus Alsace et l'incubateur Semia.